



Province de Québec
Municipalité de Pointe-aux-Outardes

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée, Dania Hovington, directrice générale/secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que le conseil a adopté à sa session ordinaire du 6 avril 2020, le Règlement numéro 355-20 intitulé :

« Règlement modifiant le Règlement numéro 354-19 ayant pour objet de fixer les taux des taxes foncières générales et spéciales et les tarifs de compensation pour les services municipaux en lien avec le budget de l'année financière 2020 ».

Ce règlement est déposé à mon bureau où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Pointe-aux-Outardes, le 7^e jour du mois d'avril 2020.

A handwritten signature in blue ink, reading "Dania Hovington". The signature is written in a cursive, flowing style.

Dania Hovington
Directrice générale/secrétaire-trésorière